

Alençon

Avec la chambre des notaires de l'Orne

Toutes les réponses sur le "parcours immobilier"

Pourquoi un bail notarié ? Faut-il se pacser avant d'acheter ? Préférer le cautionnement bancaire ou l'hypothèque ? Autant de questions rencontrées lors de la location ou de l'achat d'un bien immobilier. Pour y répondre, la chambre des notaires de l'Orne organise une soirée dédiée au "parcours immobilier". Un événement qui marque les 32^e rencontres notariales, et qui aura lieu **jeudi 20 octobre**, de 17 h à 20 h. Un horaire "nocturne" destiné à capter un large public. "Notre cible est constituée des primo-accédants, donc plutôt des jeunes. On peut imaginer qu'il est plus évident de se déplacer un soir plutôt que le samedi après-midi", remarque Delphine Cudelou, rattachée au conseil régional des notaires. La soirée débutera par une conférence sur le parcours immobilier, divisée en trois parties : "Je loue", "J'achète" et "Je vends". "De la location d'un bien à l'investissement locatif

en passant par la première acquisition, le parcours immobilier est souvent semé d'embûches. Nous sommes là pour répondre à toutes les questions et lever les zones d'ombres". La conférence sera suivie de consultations notariales individuelles, anonymes et gratuites. À noter, pour ceux qui ne peuvent se déplacer : un numéro azur (0810 33 11 11) permettra également d'avoir un notaire en ligne jusqu'à 21 heures. **Pratique.** Rencontres notariales de l'Orne "Le parcours immobilier", **jeudi 20 octobre**, 45 cours Clémenceau, de 17 h à 20 h.

Jouvin Emilie